NOUVELLES MILITAIRES

Le général de division comte de Martimprey, gouverneur de l'hôtel des Invalides, vient de faire connaître à M. le Ministre de la guerre qu'en raison de nombreux décès qui ont eu lieu depuis peu parmi les pensionnaires de l'hôtel, il y existe en ce moment cinquante places vacantes.

—

Le *Journal de Rennes* rapporte le fait suivant : Un fait des plus rares vient de se passer au 41e régiment de ligne. Il y a quelque temps, un adjudant de ce régiment prenait en défaut un des sapeurs qui, dit-on, se promenait en civil, et, pour ce grief, lui infligeait une punition.

Dimanche soir, ce sapeur, qui est sur le point de finir son congé, se rendit sur la promenade de la Motte. Il savait sans doute que l'adjudant devait passer par là pour regagner la caserne du Bon-Pasteur. Quelques instants après, arrivait le sous-officier ; il ne vit point le soldat, qui s'était caché derrière un arbre. Au moment où les deux hommes se trouvèrent à la portée, le sapeur asséna à son supérieur un coup de sabre qui l'atteignit dans la région du cou et lui fit une blessure assez grave.

L'adjudant, quoique couvert de sang, eut encore la force de se jeter sur son meurtrier et d'appeler la garde, qui vint immédiatement du poste voisin et s'empara du soldat.

CHOSES ET AUTRES

En police correctionnelle :

— Accusé, vous avez les plus mauvais antécédents... Votre dossier m'apprend que vous avez déjà été condamné à deux ans de prison pour escroquerie...

— Ah! mon président, j'étais bien jeune alors.. c'est un souvenir qui me rajeunit de vingt ans !

∴

Une jeune fille, à une de ses compagnes, un peu étourdie, qui s'est pris la main dans une porte.

— Comment as-tu fait ?

— Que veux-tu? Je l'ai refermée trop vite... J'ai cru que j'étais passée!

∴

Deux époux sont en train de se quereller :

— Ah! tenez, vous étiez faite pour être la femme d'un imbécile, dit monsieur.

— Et je n'y ai pas manqué! réplique madame.

∴

Il paraît qu'il y a encore des personnes qui se plaisent au jeu des combles.

On nous adresse celui-ci :

Le comble de l'habileté pour un forgeron : faire sortir Anatole de la Forge.

∴

Un ex bohême, qui a fait fortune à la Bourse, passait sur le boulevard, vêtu à la dernière mode.

Il rencontre un de ses anciens camarades qui, lui, est resté pauvre et dépenaillé.

— Tu as un chic énorme, lui dit celui-ci, d'un air un peu ironique. Permets-moi, pourtant, de te faire remarquer que tu as des taches sur ta redingote.

— Tu n'es pas trop mal nippé non plus, réplique l'autre ; car, Dieu me pardonne, il me semble que tu as une redingote sous tes taches !

UN GRAND MARIAGE

Tout ce qui touche à la famille de Rothschild, tout ce qui vient d'elle, ses deuils comme ses joies, sont de véritables événements, dans notre société déshabituée des fastes royaux et des démonstrations souveraines. On s'en préoccupe, comme on se préoccuperait de la vie d'un prince. Nous avons tellement en nous, malgré le souffle démolisseur des révolutions qui a passé, le sentiment et le respect des hiérarchies sociales, que nous nous parons avec une sorte d'orgueil et de fierté nationale, de l'éclat d'un nom, du retentissement d'une influence et de la toute puissance d'une fortune. Il semble que ce nom, cette influence, cette fortune nous redonnent quelque chose des splendeurs d'autrefois. Et nous nous précipitons à ces spectacles. Et nous nous découvrons tristement devant le cercueil qui emporte une de ces royautés établies par nous, comme nous acclamons le voile blanc d'une mariée, et le sourire et le bonheur qu'il éparpille autour d'elle, avec un bruit de fête. Cela est juste.

La famille de Rothschild a ce don de populariser tout ce qu'elle fait, non pas seulement à cause de ses millions, mais à cause surtout de l'emploi qu'elle fait de ses millions. Ce nom sonne l'or, mais il chante aussi la charité. Jamais personne ne porta mieux et plus noblement le poids d'une fortune : Ce n'est pas tout d'être riche, il faut être bon. Mais combien le sont ? La plus grande récompense de la richesse consiste à n'être ni enviée ni calomniée. Avez vous jamais entendu un mot amer, une parole méchante, contre ces rois de l'argent ? Leurs fêtes sont les fêtes des pauvres : de leurs bonheurs et de leurs souffrances, ils font des joies pour les malheureux. Le baron Gustave de Rothschild n'a-t-il pas fait distribuer hier, à l'occasion du mariage de sa fille, une somme de vingt mille francs aux indigents du XXe arrondissement, à titre de secours de loyer ?

∴

Il est une heure. La rue de la Victoire est pleine de monde. Les équipages s'arrêtent devant le temple israélite, dont les marches sont recouvertes de tapis. Partout des fleurs et des feuillages. La nef est déjà remplie. MM. Mayrargues et Aldroff, les maîtres de cérémonie, indiquent leurs places aux arrivants, et s'acquittent de leur mission avec une courtoisie parfaite. La Bourse doit être déserte aujourd'hui, car j'aperçois dans la foule des agents de change, des coulissiers, des remisiers ; aux places réservées, tous les ambassadeurs et le corps diplomatique : Lord Lyons, le prince Orloff, le baron de Beyens, le duc de Fernan-Nunez, MM. le baron Devaux, le comte de Beust. Le prince de Joinville, le duc de Nemours et le duc de Chartres, représentent la maison de France.

Je remarque S. A. I. la princesse Mathilde. Puis la princesse de Metternich, la comtesse de Pourtalès, la princesse de Sagan, la marquise de Galiffet, la marquise de Massa, la duchesse de la Trémoïlle, la duchesse de Fernan-Nunez, la comtesse de Montgomery, la comtssse de Behague, la marquise Hervey de Saint-Denis, tout le faubourg Saint-Germain enfin, qui avait tenu, par sa présence, à donner à la famille de Rothschild l'éclatant témoignage de sa sympathie. Le *Jockey-Club*, l'*Union*, le *Petit-Club*, l'*Impérial*, au grand complet. Et toujours l'on arrive. Voici le comte et la comtesse Abraham de Camondo, le général comte et la comtesse Fleury, le comte N. de Camondo, le baron et la baronne Hottinguer, le baron et la baronne de Gunzburg, M. et Mme Jules Ephrussi, le comte et la comtesse Cahen d'Anvers ; MM. Heine Hollander, le vicomte de Chapponay, le baron Marochetty, M. Vanderheynen. Il me faudrait citer tout Paris.

A une heure et demie, l'orgue entonne un chant d'allégresse, et les fiancés font leur entrée avec la famille et vont prendre place au chœur, sous un riche baldaquin en velours rouge, dont le dôme doré est couvert d'inscriptions hébraïques. Le temple flamboie de lumières. La mariée est très jolie sous son voile et sa toilette blanche, très simple, qu'ornent des feuilles de myrte. Elle est au bras de son père, le baron Gustave.

M. Lambert, donne le bras à Mme la baronne Gustave de Rothschild, et derrière la famille, les jeunes filles uniformément habillées de toilettes roses. Les témoins de Mlle de Rothschild sont les barons Alphonse et Adolphe de Rothschild, ses oncles ; les témoins de M. Lambert, le baron Beyens et le baron Devaux, chef de la maison du roi des Belges.

Après un chœur exécuté par la maîtrise du temple et les chœurs de l'Opéra, Faure chante, en grand artiste, le magnifique *Chant nuptial*, composé par M. Samuel David.

Je ne sais rien de grave, d'imposant et de solennel, comme ces cérémonies juives, dans ce temple à la décoration sévère ; on écoute religieusement M. Zadoc-Khan, grand rabbin de Paris, qui prononce un discours éloquent et ému.

Puis la cérémonie religieuse suit son cours. M. Isidor, grand rabbin de France, et M. Zadoc-Khan, revêtus de leurs ornements sacerdotaux, donnent la bénédiction nuptiale.

Et les chœurs reprennent, soutenus par l'orgue et par les harpes. Faure chante la Prière de *Moïse*, de Rossini, et M. Beer entonne l'*Hallel*, psaume 118 d'Halévy, d'une harmonie étrange et puissante.

La cérémonie terminée, on se rend au défilé, pour saluer les jeunes mariés et la famille.

J'ai pu admirer les toilettes : Mme la baronne Gustave de Rothschild, en velours vert ; la baronne Alphonse de Rothschild, en robe de gaze cendre rose, ornée de dentelles crême. Mme la princesse de Metternich, tout en soie, blanc, et en capote blanche, ornée d'une plume rose ; la comtesse de Pourtalès, en violet et dentelles noires ; la baronne de Gunzburg, en soie de Chine noires avec fleurs peintes.

L'affluence était si grande qu'on pouvait à peine circuler.

Dans la rue de la Victoire, une foule énorme de curieux, les équipages, en grand gala attendaient.

Les jeunes mariés se sont rendus à l'hôtel de la rue Marigny, où un lunch était servi, auquel avaient été invités toute la famille et quelques rares amis.

Le soir, M. et Mme Lambert partaient pour l'Italie.

MONTGOMME.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Le délai pour l'inscription des sociétés musicales qui désiraient prendre part au grand concours international, qui aura lieu à Roubaix les 13 et 14 août prochain, devait expirer le 1er Juin. La commission, d'accord avec l'administration, a décidé de proroger cette date au 25 de ce mois.

La commission de permanence du Conseil général s'est réunie mercredi à la préfecture, sous la présidence de M. Jules Cambon ; elle a réglé un grand nombre d'affaires de détail.

Elle a ajourné à la prochaine réunion la concession de l'établissement thermal de St-Amand qui est demandée par quatre personnes : MM. Dubaut, négociant en vins à Neubourg, Grégoire de Lille, Ménard, directeur de l'Hôtel des Princes à Valenciennes, Vergès de Paris. Il n'est pas impossible que la commission décide la mise en vente de la propriété même des sources et de l'établissement thermal.

Par décision du ministre des postes et des télégraphes, en date du 31 mai 1882, a été autorisée la création d'un bureau télégraphique municipal dans les communes de Busigny (Nord), Coësmes et Rhétiers (Ille-et-Vilaine).

Un triste accident est arrivé hier à Roubaix : Ferdinand Camplier, âgé de 14 ans, demeurant 72, rue de l'Epeule, est tombé de son camion chargé de bois, au moment où il tournait le coin d'une rue. La roue du véhicule lui a passé sur le côté gauche.

Ses blessures sont sans gravité.

Hier, vers 5 heures, un accident est arrivé près du pont de Croix :

Le cheval de la voiture de M. C..., effrayé par l'arrivée du car à vapeur, retour de Lille, se cabra. Le conducteur fut jeté à terre et grièvement blessé à la tête. Les premiers soins lui ont été donnés par Mme Descat, à Croix.

Hier, vers trois heures, Jules Péquin, âgé de 32 ans, menuisier chez M. Delcourt, rue Pellart, est tombé d'une hauteur de trois mètres. M. le docteur Lepoutre qui lui a donné les premiers soins assure que les blessures ne sont pas graves.

Les arrestations suivantes ont été opérées dans la journée d'hier : Henri Desmille, rattacheur, demeurant rue de la Guinguette, 8, en vertu d'un mandat d'arrêt, inculpé de rébellion et d'outrages envers les agents de la force publique ; Jules Bayard, 25 ans, fraudeur demeurant rue du Tilleul, cour Oxembre, 3, pour infraction à un arrêté d'expulsion ; Paul Verbeck, demeurant rue Beaurewaert, 2, pour ivresse manifeste et rébellion.

La Chambre de commerce de Tourcoing s'est réunie, hier soir, pour discuter sur une question dont l'objet est d'une grande importance pour nos industries locales : l'épuration des eaux de l'Espierre.

Un certain nombre de nos industriels avaient été convoqués. Quatre seulement étaient présents à la séance.

La question porte sur ceci :

Depuis 1868, le gouvernement belge demande au gouvernement français d'interdire aux eaux ayant servi à l'industrie l'accès de l'Espierre, les matières en dissolution qu'elles contiennent étant préjudiciables au peuplement de ce cours d'eau et de l'Escaut, dont il est l'affluent. Aujourd'hui cette demande devient pressante, et le gouvernement français, pour y répondre, est sur le point de prendre un arrêté formulant interdiction aux industriels de déverser les eaux de leurs usines dans l'Espierre.

On conçoit toute la gravité d'une pareille décision à l'égard de la marche régulière des fabriques. Il est donc surprenant que le nombre de nos manufacturiers appelés à examiner cette question ait été si restreint.

Il faudra pourtant bien qu'ils s'en soucient, au jour d'exécution de l'arrêté.

Deux projets sont en présence:

M. C. Violette, chimiste à Lille, propose de bâtir, à ses frais, une usine d'épuration. Les industriels, au lieu de jeter leurs eaux aux aqueducs les conduisant à l'Espierre, les conserveraient dans des réservoirs qui seraient vidés par les soins de M. Violette, lequel s'approprierait et tirerait parti des matières en suspension et renverrait à l'Espierre les eaux débarrassées et clarifiées.

L'autre projet, celui des ingénieurs est à peu près le même. Une grande usine d'épuration serait bâtie entre les deux villes. Seulement, dans ce second projet, il faudrait établir une vaste canalisation, destinée à conduire les eaux industrielles des usines dans des bassins centraux, d'où elles seraient saisies pour être épurées et refoulées dans l'Espierre.

Aucune résolution n'a été prise dans la séance d'hier à la Chambre de commerce de Tourcoing, mais il y a aujourd'hui réunion à propos du même objet à la Chambre de commerce de Roubaix.

On s'entendra sans doute définitivement ensuite.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Nous avons reçu une lettre de M. Leclercq, fils, organisateur de la course pédestre, entre boiteux et bossus, dont nous avons déjà parlé.

Notre correspondant nous fait savoir que M. le Maire de Tourcoing lui a refusé l'autorisation indispensable.

En présence de cette situation, M. Leclercq, fils, en a référé au préfet, par une lettre qui lui a été envoyée hier.

Incendies en perspective :

Un commencement d'incendie a eu lieu hier vers 4 heures du soir, chez M. Mortagne, marchand de déchets rue Verte, à Tourcoing.

Le feu a pris dans un amas de déchets de laine.

Mme Mortagne en faisant dans ses magasins une tournée de surveillance, s'est heureusement aperçue de la chose.

Grâce aux secours de quelques voisins, l'incendie n'a pu prendre aucune extension.

Un autre incendie a failli dévorer l'estaminet de M. Verfaille, rue du Pont-Rompu.

Là encore, le feu, qui a été aperçu de suite, a pu être maîtrisé rapidement.

Il y a néanmoins quelques dégâts.

Du rez-de-chaussée, il s'est communiqué au 1er étage.

Les pertes s'élèvent à plusieurs centaines de francs.

Il y a assurance au *Midi*.

L'Etat va commencer, dans le département du Nord, à faire exécuter sous ses ordres directs, une nouvelle ligne de Railway d'intérêt général.

Un arrêté de M. le Préfet du Nord vient de paraître au *Bulletin n° 21 des actes de la Préfecture* (25 mai), prescrivant les études *définitives* de la ligne de Lille-La Madeleine à Lannoy.

En voici le dispositif :

« Nous, Préfet, etc.

» Vu la lettre, en date du 14 mai 1882, par laquelle M. l'Ingénieur en chef des études et travaux des chemins de fer exécutés par l'Etat, sollicite, pour lui et les agents sous ses ordres, l'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées, pour procéder, sur le territoire du département du Nord, aux études définitives du chemin de fer de Lille-La Madeleine à Lannoy ;

» Vu les lois des 28 pluviôse an VIII et 16 septembre 1807 ;

» Vu les articles 438, 471 et 474 du Code pénal ;

» Considérant qu'il importe, dans l'intérêt public, de faciliter les études dont il s'agit ;

» Arrêtons :

» MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et les agents sous leurs ordres, sont autorisés, sous la réserve des droits des tiers, à pénétrer dans les propriétés privées pour procéder, sur le territoire du département du Nord, aux études définitives du chemin de fer de Lille-La Madeleine à Lannoy, lesquelles études comprendront tous les détails techniques d'établissements de construction, et, en général, toutes les opérations de terrains nécessaires à la rédaction des projets,

» Les communes dans lesquelles ces études doivent avoir lieu sont celles ci-après.

» *Marcq-en-Barœul, Wasquehal, Croix, Flers et Hem.* »

Par une circulaire en date du 6 mai, M. le Préfet se plaint que, dans les bulletins de décès des enfants, les maladies *réelles* ne soient pas toujours clairement indiquées. Ainsi le « convulsions » indiquées souvent comme *cause* de la mort, ne sont, dans beaucoup de cas, que des *effets* de la maladie.

Il en est de même, ajoute M. le Préfet du terme vague de « bronchite » appliqué trop souvent sans être caractérisé.

La circulaire insiste donc pour que les déclarations de décès des enfants soient désormais plus précises dans leur expression.

M. le préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue du 6 juin au 23 du même mois, sur la route départementale N° 22, entre le chemin de Wasquehal (au Molinel) et l'entrée de Mouveaux, pour le remaniement de la chaussée pavée, entre Marcq-en-Barœul et Mouveaux.

On parle d'études faites à Lille pour une application prochaine de la découverte d'un savant belge, M. Van Rysselberghe, qui a trouvé le moyen de communiquer téléphoniquement à grandes distances à l'aide du fil télégraphique ordinaire, sans entraver en quoi que ce soit le service de la transmission des messages, télégraphiques, en même temps, par le même et unique fil.

Nous avons fait connaître, la semaine dernière, les expériences tout à la fois téléphoniques et télégraphiques opérées entre Paris et Bruxelles.

Tout cela est donc pour le mieux et n'était le nouveau monopole dont nous sommes menacés, rien ne nous empêcherait d'applaudir aux efforts tentés dans ce sens.

Nous dirons, s'il y a lieu, le résultat des études qu'on nous assure être entreprises à Lille au moment actuel.

Le second *train de plaisir* à prix réduits, organisée par la Compagnie du Nord en vue de l'Exposition de Lille, sera mis en marche le dimanche 11 juin, au départ de Calais.

Aller : Le départ, 7 heures 50 du matin ; — arrivée à Lille, 10 heures 35.

Retour : Départ de Lille, 8 heures 45 soir ; — arrivée à Calais, 11 heures 35.

AVIS IMPORTANT. — Les billets peuvent être pris à l'avance.

Le nombre de places est limité.

A cette époque de l'année où les cas d'hydrophobie sont si fréquents, il importe, au plus haut point, que les chiens ne puissent pas circuler librement. De plus, il est une autre considération qui mérite également d'appeler la sérieuse attention de l'administration : c'est que les chiens qui errent journellement dans les champs nuisent considérablement à la reproduction du gibier.

L'autorité préfectorale, frappée de ces considérations d'ordre et de sécurité publics vient, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, de prescrire l'application rigoureuse de l'arrêté préfectoral du 1er août 1878.

Une collision s'est produite hier matin à Orchies, entre le train 851 allant sur Valenciennes à 5 h. 35 du matin et le train 2901 arrivant de Somain. Les deux machines se sont rencontrées et se sont heurtées violemment ; elles sont toutes deux gravement endommagées. L'accident a eu lieu à la bifurcation par suite du mauvais fonctionnement d'un signal.

Le conducteur du train 2901, blessé dans son fourgon, a eu deux côtes enfoncées. Pas d'autre accident de personnes.

M. Debrix, juge d'instruction, continue l'enquête commencée sur les faits reprochés au nommé Vamodenarde, directeur de filature chez M. Agache, à La Madeleine-lez-Lille.

Cet individu profitait, paraît-il, de sa position pour commettre d'odieux attentats sur les ouvrières placées sous sa surveillance.

On sait quel nombre incalculable de rues on été tout récemment *débaptisées* à Lille, pour recevoir aussitôt des noms baroques ou, ce qui est plus grave, impossibles à retenir.

Espérons qu'à l'avenir, l'administration supérieure mettra le holà à cette manie pédantesque autant que sectaire.

Il y a, en effet, à cela de très graves inconvénients, quand ce ne serait que d'entraver la régularité de beaucoup d'actes judiciaires, de titres, etc.

Si le *légiste* de l'Hôtel-de-Ville, qui a dressé le nouvel état-civil de nos rues, avait pu prévoir de telles conséquences, il n'y a pas à douter qu'il eut laissé dormir encore longtemps dans ses cartons des appellations qui font le supplice des facteurs des postes et télégraphes, ainsi que des officiers ministériels de tout ordre, et dont la nécessité ne se faisait nullement sentir dans la population.

Nous avons parlé dernièrement que M. Descottignies s'était pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour d'appel de Douai.

C'est Me Lesage qui défendra notre chansonnier.

Nous avons annoncé hier, d'après l'*Intransigeant*, la création d'un nouveau journal, à Paris sous le titre : *Le Passant.*

Nous croyons savoir que notre confrère Georges Robert, rédacteur du *Petit Nord*, quitte le journal pour prendre la direction en chef du *Passant*.

M. Gustave Lhotte prend la place de M. Georges Robert. Il a fait une sorte de profession de foi dans le numéro d'hier mercredi.

Voici les résultats du concours de tir que la société des Carabiniers de Croix du *Bon Fraisier* a offert les 21, 28 et 29 mai, et dont voici les détails :

PRIX AUX POINTS

1er prix : Georges Dervaux, de Tourcoing, 25 points ; 2me prix, R. Lemoinier, de Lille, 2 points ; 3me, A. Marghemme, de Roubaix, 2 points ; 4me, Adolphe Rodez, de Tourcoing, 2 points.

PRIX AUX BLANCS

1er prix, Henri Jourdeuil de Roubaix 2 m 4|20
2me, prix, Léon Morel, de Roubaix, 8 m 15|20
3me prix, Henri Lecat de Roubaix, 5 m 10|20
4me prix, Louis Pouvier, 17 m 8|20.

PRIX DE BAS NOMBRE

1er prix, Vanzuyt, de Tourcoing, 10 points.
2e prix, Jules Raux, de Roubaix, 11 points.

Une médaille a été décernée à la société des Francs-Tireurs de Tourcoing, comme ayant tiré le plus grand nombre de séries pendant le concours.

Le lundi 5 juin 1882, à huit heures du soir, au square Square Notre-Dame, un grand concert de nuit, sera donné par la Société Chorale *la Cæcilia Roubaisienne* (Direction de M. J.-Bte Lhoest), en vue de couvrir les frais qu'entraînera le concours de Saint-Quentin auquel cette société doit prendre part le 11 juin courant et donné avec le bienveillant concours de la *Fanfare Delattre* (Direction de M. Louis Knorr.)

La *Cæcilia Roubaisienne* chantera les chœurs qu'elle doit exécuter au Concours de Saint-Quentin.

Prix du Cachet . Un franc.

N. B. On peut se procurer dès à présent, des cartes d'entrée chez MM. Landouzy, éditeur de musique, rue St-Georges ; Barrez, rue du Vieil-Abreuvoir.

Voici le programme des morceaux de musique qui seront exécutés ce soir par la *Grande Harmonie*, de 8 h, 1|2 à 10 heures au Square :

1. Marche du songe d'une nuit d'été . . . . . . Mendelssohn.
2. Ouverture de la Dame de Pique . . . . . . Suppé.
3. Polka pour piston, exécutée par M. Montigny . . . X***
4. Fantaisie sur la reine de Chypre, arrangée par P. Baumann . . . . . . Halévy.
5. Fantaisie sur les Mousquetaires au Couvent . . . Tarney.
6. Galop . . . . X***

Dimanche, 4 juin, un grand concert sera donné, à 5 heures du soir, dans les jardins de M. Charles Pollet, à Mouveaux, par la *Musique municipale* avec le concours de la *Grande-Harmonie*, de Roubaix.

Voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE. — Musique municipale de Mouveaux, directeur : M. Louis Montagne. — 1. L'Hippodrome Roubaisien, De Leuw ; 2. Marche solennelle, Watier ; 3. Air varié de concours, L. Montagne ; 4. Marche aux flambeaux, Meyerbeer.

DEUXIÈME PARTIE. — Grande-Harmonie de Roubaix, directeur : M. Victor Delannoy. — 1. Marche du Songe d'une Nuit d'Eté, Mendelssohn ; 2. Ouverture de la Dame de Pique, Suppé ; 3. Polka pour piston, exécutée par M. Ch. Montigny, piston-solo de la Grande-Harmonie, *** ; 4. Fantaisie sur la Reine de Chypre, arrangée par P. Baumann, Halévy ; 5. Fantaisie sur les Mousquetaires au Couvent, Varney ; 6. Galop, O. Métra.

La société de secours mutuels de *Saint-Jean* de Marcq en-Barœul a célébré sa 26e fête anniversaire, le lundi de la Pentecôte.

La société de musique, ayant bien voulu donner son concours à cette fête, s'est réunie, avec les membres actifs et honoraires, à neuf heures et demie précises, chez Mme Mourette, *à Saint-Georges.*

Au moment du départ de Saint-Georges, chaque chef a rassemblé les Sociétaires de sa section, les a fait mettre en rang et s'est placé à leur tête.

On s'est rendu processionnellement à l'église St-Vincent, à dix heures très précises, pour assister à l'Obit solennel célébré pour le repos des âmes de M. Agapite Despatures, membre honoraire, Désiré Remmery, chef de section, Charles Cornard, Augustin Carrette, Florentin Vabecke, Louis Galant, Fleurise Lorthioit, pensionnaires, Séraphin Dewisplaere, Arsène Boulangué, Gustave Bergue, Pierre Carcelman, Louis Rouzé, Damas Burette, Christophe Berlant, Henri Lyssem, Donat Michez, Henri Vandembroucq, Edouard Duthilleul, membres participants, décédé dans le courant de la dernière année, ainsi que pour tous les Membres décédés depuis la fondation de la Société.

A l'issue de la messe, l'Assemblée générale a eu lieu dans la cour de l'école des garçons du Bourg. — Chaque Sociétaire a reçu deux bons de bière en sortant de l'assemblée.

A deux heures, il y a eu réunion chez Mme Mourette, *A Saint-Georges*, où s'est effectué le tirage d'une loterie qui comprenait environ 100 prix.

A six heures, dans la cour du cabaret de Saint Georges, la Société chorale l'*Indépendante*, a exécuté différents morceaux de son répertoire.

Voici un aperçu intéressant de la situation de la société *Saint-Jean*:

La Société se compose de 877 membres participants et 90 membres honoraires. Depuis sa fondation, elle a reçu . . .	300,016 fr. 21 c.
Elle a dépensé :	
Pour 82,598 journées de maladie	103,237 fr. 50.
Pour médecins et médicaments	31,532 30
Pour obits, funérailles, infirmes et secours aux veuves . .	8,147 27
Pour traitements des chefs de Section	11,898 64
Et pour pensions aux membres retraités, vivants et décédés	28,043 62
Total	183,859 fr. 33 c.
De sorte qu'au 1er mai 1882, l'actif net de la Société était de	116,156 fr. 91 c.

Voici la liste des membres retraités encore vivants avec le chiffre de la pension annuelle et les sommes déjà reçues :

Degest, Cornil-Joseph, depuis le 13 juillet 1867, — fr. 55 — fr. 804,15. — Blervacque, Pierre-François, depuis le 3 mai 1869, — 60 — 784,65. — Wocquier, Pierre-Joseph, depuis le 7 septembre 1869, — 65 — 807,35. — Hasquette, Désiré, depuis le 14 juin 1869, — 60 — 762,80. — Billet, Napoléon, depuis le 21 juin 1870, — 70 — 818.25. — Tanche, Florentin, depuis le 18 janvier 1871, — 75 — 778,45. — Lelardeux, Napoléon, depuis le 27 juillet 1871, — 75 — 794,55. — Dhalluin, François, depuis le 1er juin 1872, — 80 — 779,95 — Wattelle, Augustin, depuis le 1er juillet 1872, — 80 — 779,95. — Delos, Henri, depuis le 1er février 1873, — 85 — 730,70. — Camberlin, Dominique, depuis le 27 juillet 1873, — 85 — 730,70. — Lequièvre, Aimable, depuis le 5 juillet 1873, — 80 — 692,55. — Picavet, Auguste, depuis le 5 juillet 1873, — 80 — 692,55. — Rousseau, Albert, depuis le 5 juillet 1873, — 80 692,55. — Planque, Louis, depuis le 4 octobre 1873, — 80 — 672,55. — Pluquet, François, depuis le 4 janvier 1874, — 85 — 693,40. — Lefèvre, Jean, depuis le 1er juillet 1874, — 90 — 697,50. — Dujardin, Victor, Depuis le 5 juillet 1874, — 85 — 650,90. — Menu, Louis, depuis le 6 septembre 1874, — 85 — 614 95. — Dumont, François, depuis le 5 octobre 1874, — 90 — 666,50. — Vanwesmael, Charles, depuis le 7 novembre 1874, — 80 — 585,20. — Delbecque, Louis, depuis le 4 janvier 1875, — 90 — 644,25. — Descamps, Désiré, depuis le 6 juillet 1875, — 95 — 632. — Decottignies, Louis, depuis le 29 juin 1876, — 100 — 567,15. — Dekien, Jean-Batiste, depuis le 10 août 1877, — 105 — 452,40. — Descamps, Philippe, depuis le 19 avril 1877, — 100 — 496.55. — Salomet, Alfred, depuis le 3 août 1877, — 105 — 480,82. — Bouillet, Jean-Baptiste, depuis le 20 juillet 1877, — 105 — 484,60. — Raepsaet, Louis, depuis le 8 janvier 1878, — 90 — 373,95. — Delcroix, Charles, depuis le 2 novembre 1878, — 110 — 366,35. — Verstræte, Pierre, depuis le 6 mars 1879, — 100 — 273,60.

Mahieu Auguste, depuis le 27 juin 1879, — 105 — 281.45. — Martin Auguste, depuis le 5 avril 1879, — 110 — 319.73. — Ghilbert Félicien, depuis le 2 août 1879, — 100 — 301,37. — Dhondt Edouard, depuis le 14 juin 1880, — 115 — 191.25. — Desaint François, depuis le 15 juillet 1880, — 115 — 187,60. — Decottignies Désiré, depuis le 6 septembre 1880, — 115 — 142,20. — Baekelant Pierre, depuis le 4 janvier 1881, — 120 — 139,00. — Elet Joseph, depuis le 18 janvier 1881, — 120 — 134,55. — Prévost Jean-Baptiste, depuis le 1er juin 1881, — 125 — 93.75. — Dal Louis, depuis le 10 août 1881, — 125 — 67.05. — Lamblin Augustin, depuis le 4 octobre 1881, — 120 — 49.00.

Pour l'achat de ces 3,900 fr. de rentes, on a employé un capital de 79,304 francs, qui rentrera dans la caisse de retraite, au fur et à mesure de la mort des pensionnaires.

Il reste encore 30,000 francs disponibles pour les pensions futures.

On engage les ouvriers qui ne font pas encore partie de la Société, à se faire inscrire sans retard au chef de section de leur quartier.

Voici les noms des candidats à la pension pour l'année 1882-83.

Descamps Jean-Baptiste, depuis le 6 mai 1882 — 110 francs. — Delebecq Louis, depuis le 8 juin juin 1881, — 125. — Parsy François, depuis le 1er juin 1882, — 130. — Decottignies Henri, depuis le 1er juin 1882, — 130. — Wattel Henri, depuis le 1er juin 1882, — 130. — Boudry Florimond, depuis le 6 juillet 1882, — 130. — Flamant François, depuis le 3 août 1882, — 130. — Smetz Hubert, depuis le 4 octobre 1882, 125. — Van Boterdael.

Voici les noms des chefs de section.

MM. Blervacque, Beuns, Buyle, Destriez, Duramment, Grimonpont, Lesecq, Lorthioit, Planquet, Pluquet, Rogier, E. Rousseaux, Savaeten, Vanelstraete, Vanyseghem.

Voici les noms des administrateurs.

MM. Louis Rogier, vice-président, Choquenet, secrétaire-trésorier, Guillemot, curé, Auguste Bonenfant, Louis Couvreur, Emile Debailleul, Félix Goullard et Louis Mortreux, membres.

Le président, M. Paul Ducrocq.

RAILLYE-CROSS-COUNTRY

La réunion du Raillye de Ronchin a eu un plein succès. Il y avait, sur la pelouse, plus d'équipages qu'aux courses de Flers. Il y a eu plusieurs chutes, mais pas d'accidents de personnes.

1er Raillye (officiers). — Distance 2,500 mètres. — 1er prix : *Bascule*, à M. de Bersancourt, sous-lieutenant au 5e dragons : 2e, *Arrogante*, à M. Vauselles, sous-lieutenant au 19e chasseurs.

M. de Bersancourt a gagné la course de plus de 200 longueurs, malgré une blessure que son cheval s'est faite au paturon de la jambe droite. M. Crémieux-Foa est tombé.

2e Raillye. — Distance 2,300 mètres. — Prix : un Wlyps (sous-officiers). — 1er prix, *Déesse*, à M. Devismes, maréchal-des-logis au 19e chasseurs : 2e, *Baignoire*, à M. Bellembry, sous-officier au 19e chasseurs.

Dans cette course, M. Labat, maréchal-des-logis-chef au 5e dragons, est tombé.

Très jolie course à l'arrivée. Trois chevaux sont arrivés distancés d'une longueur.

3e Raillye (sous-officiers). — Même distance. — 1er prix, *Dauphin*, à M. Piérard, maréchal-des-logis-chef au 19e chasseurs.

M. de Villeboisnet, qui montait *Perdrix*, aurait certainement gagné la course, mais ayant oublié un obstacle, il a été obligé d'arrêter son cheval et de franchir l'obstacle. Malgré cette faute, il est arrivé deuxième.

4e Raillye. — Distance 2,300 mètres pour tous chevaux de gentlemens et officiers. Onze partants, dont trois sont tombés. M. Depas a eu son cheval couronné.

1er prix, *Quarte*, à M. Petit, sous-lieutenant au 14e dragons ; 2e prix, *Baladin*, à M. de Jumilhac, sous-lieutenant au 13e dragons.

Le général en chef du 1er corps d'armée a distribué les prix aux vainqueurs.

Il y avait un grand nombre d'officiers de toutes armes.

Journée sans accident. — Clôture brillante du concours hippique de 1882, tout l'honneur en revient à l'organisateur, M. Levillain, capitaine au 19e chasseurs à cheval.

LES CORTÈGES FLAMANDS

Nous empruntons à notre confrère E. Durand de l'*Echo du Nord* l'intéressante étude que voici sur les anciens cortèges flamands :

Il se fait en ce moment, comme on sait, de louables efforts pour organiser à Lille une fête publique avec cortège costumé et kermesse plus ou moins flamande. La partie historique de cette fête consisterait dans une représentation de l'entrée solennelle du roi Louis XIV en 1680. On avait pensé d'abord à reprendre le projet élaboré en 1867 dans le but de célébrer le second centenaire de la réunion définitive de la Flandre à la France, projet gigantesque qui devait concentrer à Lille et englober dans un seul cortège monstre les cortèges particuliers de toutes les villes du Nord, et qu'une simple question d'étiquette fit avorter. Cette fête allait coïncider avec le séjour de l'empereur Napoléon III à Lille, et cette coïncidence était certainement alors de nature à faciliter la mise à exécution en stimulant le zèle des participants, en disposant les municipalité à consentir à quelques sacrifices pour faire digne figure sous l'œil auguste du dispensateur universel ; ce fut pourtant au contraire la visite impériale qui fut la cause ou le prétexte de l'échec final de l'entreprise. Convenait-il ou non que les quêteurs présentassent leur aumonière à la tribune occupée par l'empereur et sa suite ? Il y eut dissidence absolue sur cette question, la grande majorité des organisateurs qu'animait surtout le désir de maintenir à la fête son caractère charitable, opinant énergiquement pour l'affirmative, et d'autres se prononçant avec non moins de vivacité pour la négative au nom des convenances et même de la sécurité du souverain. Dès lors, il devint impossible de s'entendre et la municipalité prit le parti d'arrêter où ils en étaient les travaux préliminaires de la fête historique.

Le Comité actuel avait eu un instant, venons-nous de dire, l'intention de reprendre la donnée de 1867, sinon quant aux emprunts à faire aux autres villes, du moins en ce qui concerne le sujet à représenter : l'entrée de Louis XIV à la suite du siége de 1667. Sur des observations assez judicieuses qui lui ont été faites, il y a renoncé pour choisir la seconde entrée du même prince qui eut lieu treize ans plus tard,— entrée joyeuse et pacifique d'un roi librement accepté, et non plus entrée belliqueuse d'un conquérant responsable des ruines accumulées et du sang répandu.

A cette époque, le Grand-Roi, âgé de 42 ans, c'est-à-dire dans la plénitude de sa gloire, fit son entrée solennelle par la porte de Gand, et la rue de Courtrai. D'après ce que nous avons entendu dire, on ferait entrer son représentant actuel par la porte d'Ypres et la rue Royale qui se prêtent mieux à la constitution et au développement d'un cortège ; et pour dédommager les habitants des autres quartiers du coup de canif les infligé à l'histoire à leur détriment, on organiserait deux cortèges partiels qui suivraient chacun un itinéraire spécial pour aller se réunir, sur la place St-André, au groupe royal. Ces deux cortèges partiels seraient : le gouverneur de Lille (le maréchal de Humières), avec sa maison militaire, qui partirait de la Gouvernance (ancienne maison Mariage, rue de Tournai) pour aller au-devant du roi et suivrait probablement les rues de Tournai, à Fiens, de Roubaix, des Jardins, de Courtrai, de Thionville, du Pont-Neuf et St-André ; et le magistrat, avec le collége des échevins, la garde prévôtale et les corporations, qui partirait du Palais Rihour, précédé du héraut de l'Epinette portant la bannière communale, pour aller aussi, par des rues secondaires, recevoir le monarque et lui présenter les clefs de la ville. La réunion de ces deux groupes à la suite royale constituerait le vrai cortège, qui se mettrait alors en marche en suivant un itinéraire encore indéterminé.

Ainsi composé, le programme de la fête historique est parfaitement suffisant ; il fournit tous les éléments de luxe et d'originalité nécessaires à ce genre de cérémonie. Le programme de 1867, par son énormité et son extrême complication, eût été inapplicable dans les circonstances présentes ; à peine eût-il pu être réalisé il y a quinze ans, alors que l'excitation causée par la présence de l'empereur aplanissait les obstacles.

Nous avons dit que le projet mort-né consistait dans la réunion à Lille des cortèges particuliers aux diverses villes de la région : en d'autres termes, on se proposait de faire à Lille une sorte de synthèse des principales fêtes traditionnelles des Flandres, dont nous allons donner un aperçu.

La place la plus importante y était naturellement tenue par le cortège des *Fastes de Lille*, que les générations postérieures à 1868 ne connaissent que de nom. Cette cavalcade costumée, qui résumait tout le passé historique ou légendaire de la ville de Lille, a été instituée, si nos souvenirs sont fidèles, aux environs de 1845 : mais elle n'était elle-même qu'une survivance des vieilles processions semi-religieuses et profanes auxquelles prenaient part les corporations le fou de Lille, les géants Lydéric et Phinaert et autres grotesques.

Au cortège lillois devait s'adjoindre celui des *Incas*, de Valenciennes, dont la somptueuse originalité est, comme on sait, sans rivale. La seule critique que l'on puisse élever contre ce cortège est de n'avoir nul caractère historique local. Il ne se rattache, en effet, à aucune des anciennes fêtes communales de Valenciennes, telles que celles du *Prince de Plaisance*, de la *procession du Saint Cordon*, etc. Sa *Société des Incas* fut fondée, dans un but de bienfaisance, en 1825, par un groupe de 300 bourgeois valenciennois ; ses manifestations publiques, célèbres dans toutes la région du Nord, n'ont fait que croître en éclat et en vogue jusqu'à la dernière en date qui eut lieu en 1880.

La *Marche des Chars* de Cambrai, qui est un des attraits de la fête communale de cette ville (15 août), faisait également partie du programme de 1867. Ce cortège est, comme celui des *Fastes de Lille*, un souvenir des anciennes solennités locales : la fête des Ribauds, la fête grotesque de l'abbé de l'Escache, et enfin la procession cavalcade d'août. Bien que variable en certains de ses détails, il a un fond historique qui ne change jamais. On peut en suivre la trace à travers les siècles à peu près jusqu'en 1220.

Il va sans dire que l'illustre *Famille Gayant* de Douai avait une place d'honneur dans l'immense défilé projeté. Gayant, Marie Saguenon, sa femme, et leur gigantesque progéniture Jacquot, Fillon et Tiot-Binbin, dont l'état civil remonte, dit-on, au temps de Charles-Quint, devaient nous arriver tout simplement par train de marchandise, ni plus ni moins que de vulgaires colis, en compagnie de leur escorte d'arquebusiers, de piquiers, d'albalétriers et de bouffon appelé « le sot des canonniers. »

De même, le *Reuse*, de Dunkerque, avec damoiselle *Gentille*, sa fille, vénérable reste de fêtes longtemps fameuses, *les Folies*, qui avaient lieu le jour de la St-Jean (24 juin) et dont les splendeurs sont attestées et décrites dans des mémoires datant de 1757, ceux du chevalier d'Ortalis qui constate lui-même l'antiquité de cette procession comico-religieuse dont il fut témoin oculaire.

On devait également faire reconstruire, à cette occasion, le géant de la *Procession de Sainte-Aldegonde*, de Maubeuge, aujourd'hui entièrement oublié, et celui de la *Procession de Bergues*, et convier enfin le groupe historique d'Avesnes, ainsi que celui du *Comte de Flêtre*, d'Hazebrouck.

C'était donc toute la Flandre, avec ses traditions et ses manifestations originales, que les organisateurs de la fête commémorative de 1867 voulaient faire défiler sous les yeux du souverain régnant. Nous avons montré plus haut le grain de sable qui a entravé la mise en mouvement de cette machine colossale.

La fête historique projetée pour le 6 août 1882 a des allures moins ambitieuses ; par la même elle rencontrera moins d'obstacles. Elle paraît du reste conçue d'après un plan excellent, et elle aura un éclat et un attrait très suffisants pour amener à Lille et renvoyer contents une bonne centaine de mille étrangers.

E. DURAND

Houplines. — *Commission scolaire.* — Nous recevons d'Houplines les renseignements suivants. Avant-hier a eu lieu une séance du Conseil municipal pour la nomination des membres de la commission scolaire. Après deux excellents discours de MM. Roussel et Hellin sur l'instruction athée et obligatoire que l'on veut donner à nos enfants, le Conseil, par 16 voix sur 20, a nommé membres de cette commission

MM. *Houcq, curé* ; Roussel-Delobel, brasseur, maire, démissionnaire ; Hellin Charles, cultivateur, adjoint démissionnaire ; Wousscon fils, fabricant, adjoint démissionnaire ; Charlet Victor, cultivateur ; Delforterie, cultivateur ; Surmont fils, ouvrier lamier.

Tous les membres de cette commission sont des conservateurs.

— On nous écrit de cette commune :

« Dimanche, vers dix heures du soir, une rixe a eu lieu entre les nommés Dubois, tisseur, âgé de 22 ans, demeurant maison Bonduel, au hameau de St-Hélène, et un sieur Dumont. Ce dernier, ne se sentant pas assez fort, alla chercher des auxiliaires ; dans la seconde bataille Dubois reçut dans le côté droit un coup de couteau qu'on croit lui avoir été donné par Dumont. »

— Lundi, 29 mai, vers cinq heures du soir, un nommé Henri Clarisse, âgé de 23 ans, demeurant à la Gorgue entra avec son frère, au cabaret de la ville de Breteuil. A peine s'était-il fait servir une consommation, qu'un des individus attablés dans le cabaret, se jeta sur lui et le frappa violemment sur la tête avec sa chope. Le blessé fut transporté immédiatement dans la pharmacie Werquin, où les premiers soins lui furent donnés, en attendant l'arrivée de M. Descamps, médecin, qui avait été immédiatement appelé. Nous avons fait prendre, ce matin, des nouvelles du blessé, son état est des plus graves.

— Dimanche dernier, M. Viau a été élu membre du conseil général de Seine-et-Oise, pour le canton de Dourdan (Nord) ; et M. Fontaine a été élu membre du même conseil général, pour le canton de Gonesse.

Tous deux sont républicains, le premier est radical.

Au premier tour, qui a eu lieu la semaine dernière, M. Viau, radical, avait obtenu 797 voix contre MM. Gautreau, Cossé et Lunié, tous trois républicains, qui avaient eu 613, 461 et 247 voix.

Dans le canton de Gonesse, au contraire, c'est M. Maréchal, républicain radical, qui venait en tête de la liste avec 843 voix, contre MM. Fontaine et Robinet, républicains, qui avaient obtenu, le premier 778 voix, et le second 80 voix. Hier, c'est M. Fontaine qui l'a emporté, grâce à l'appoint fourni par les voix de M. Robinet.

Valenciennes. — *Elargissement des portes.* — On travaille activement à l'élargissement de la porte du Quesnoy, et déjà une large brèche a entamé l'un des murs.

Pour abattre ces vieilles et solides murailles le Génie emploie des cartouches de dynamite, et telle est la force de résistance de ces constructions anciennes, que les pierres ne se désagrègent parfois qu'après l'explosion de plusieurs cartouches de soixante-quinze grammes de dynamite.

— Dans une réunion tenue récemment à Valenciennes, M. Heurdequin a été nommé capitaine des pompiers, MM. Dantrieux et Batigny, lieutenants ; M. Jules Meurs, sous-lieutenant.

Caestre. — Hier matin, le nommé Hueghebaert, Charles, cabaretier et tailleur d'habits à l'enseigne du *Rosendael*, s'est pendu. Ce malheureux avait perdu sa femme l'année dernière et il était resté avec neuf enfants en bas âge. Il était secouru par la commune : mais depuis quelque temps, il s'était mis à boire.

Hueghebaert était belge.

Arras. — Hier matin un orage a éclaté sur Arras, La foudre est tombée sur l'hôtel-de-Ville et y a allumé un incendie qu'activait surtout une fuite de gaz. Le fluide avait fondu le tuyau. Les secours arrivèrent promptement et l'incendie fut éteint après n'avoir causé que des dégâts sans importance.

Bully-Grenay. — Mercredi matin, le nommé Louis Herbaut, âgé de 15 ans, mineur, demeurant à Bully-Grenay, étant dans la fosse n° 2, est monté sur une barrière mobile, en compagnie du nommé Delétrez, pour s'amuser à faire tourner une poulie folle.

Herbaut, ayant perdu l'équilibre, tomba d'une hauteur de 23 mètres sur une cage en fer et se brisa les deux cuisses et la colonne vertébrale. La mort a été instantanée.

Saint-Tricat. — On a trouvé pendu dans son domicile le nommé Léon Locrois, âgé de 44 ans instituteur en cette commune.

On attribue ce suicide au violent chagrin qu'il a conçu depuis la mort de sa femme.

Saint-Omer. — Le train express n° 183 d'hier arrivant à Saint-Omer à 11 heures 34 du matin a rencontré, à 5 kilomètres avant d'arriver à Saint-Omer, un tombereau chargé de chaux, qui se trouvait engagé sur le passage à niveau au Fort Rouge. Ce tombereau, traîné par deux chevaux, a été broyé par la machine qui n'a eu que quelques avaries et a pu, avec un retard de 10 minutes, conduire son train jusqu'à Calais.

Nous n'avons heureusement aucun accident de personnes à déplorer ; les chevaux n'ont eu aucun mal.

Calais. — On raconte, dit le *Journal de Calais*, que, ces jours derniers, un vénérable ecclésiastique, vicaire-général de l'archevêque de l'un de nos plus grands diocèses, était descendu dans l'un des hôtels de la ville. Il y avait sans doute des commis-voyageurs et autres gens mal élevés à table d'hôte, car ce fut bientôt un feu roulant d'inepties grossières et de sottises doublées d'ignorance à l'adresse de la religion en général et de la confession en particulier.

Le prêtre se taisait. Que pouvait-il faire que hausser les épaules devant cette hospitalité d'un nouveau genre ?

Un habitué de la maison mit fin aux lazzis, en demandant à tous ces grossiers personnages quel était l'auteur de la confession.

Cette question a suffi pour faire sonder la profondeur de leur ignorance.

Nous connaissons l'homme de cœur qui a pris en main la cause de l'hospitalité Calaisienne.